

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NEUD

Nombre des membres	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15

Séance n° 3 du 31 Mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION
le 27 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le Mardi trente-et-un Mars, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire.

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Carole MORTELECQ, Hervé BIGOURD, Isabelle CATHERIN, Thierry COCHARD, Pascal HERBERT, Joëlle NAUROY, Jean-Yves LABROUSSE, Tony MOREIRA-DACOSTA, Julien GALLET, Mélissa DJELIL, Dimitri THIBAUT, Anne-Sophie IGOUFE, Tiphaine AGOURNAZE, Julie DUROYON.

Absents :

Secrétaire : Tiphaine AGOURNAZE

❖ *Délibération n° CM33_2026*

Création et constitution des commissions communales

Constitution des commissions et leurs représentants

Commissions	Représentants
Budget, finances, grands projets	Tous les élus
Actions sociales, culturelles, lien intergénérationnel, vie locale	Jean-Marie DURIEZ, le Maire, Président Isabelle CATHERIN, Carole MORTELECQ, les adjointes Tiphaine AGOURNAZE, Mélissa DJELIL, Julie DUROYON, Dimitri THIBAUT, Pascal HERBERT, les candidats volontaires
Patrimoine, gestion des ressources, urbanisme, environnement	Jean-Marie DURIEZ, le Maire, Président Hervé BIGOURD, Thierry COCHARD, les adjoints, Julien GALLET, Anne-Sophie IGOUFE, Joëlle NAUROY, Pascal HERBERT, Jean-Yves LABROUSSE, Carole MORTELECQ, les candidats volontaires

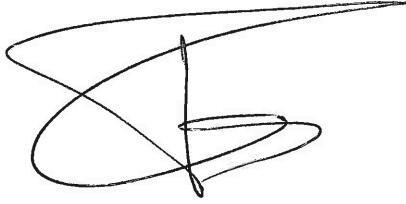
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

ADOpte la création et constitution des commissions communales à l'unanimité des présents et représentés.

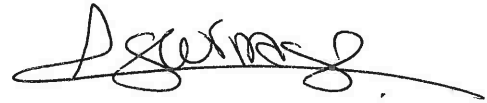
Pour extrait certifié conforme, le 10 Avril 2026



Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le *5:10*
ID : 060-216005793-20260331-CM33_2026-DE



Jean-Marie DURIEZ, Maire
qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire
de cet acte publié le 10 Avril 2026.



AGOURNAZE Tiphaine, Secrétaire

